



Nombre des Membres

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	23	23

Séance du 27 Février 2025

Date de la Convocation
24.02.2025

Date d’Affichage
24.02.2025

Objet : Election de Nouveaux Adjoint·s au Maire

Délibération n° 3

L’An Deux Mille Vingt Cinq

Et le vingt-sept Février à 19 heures 15

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Genis-des-Fontaines, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire sous la présidence Madame Nathalie REGOND PLANAS, Maire de Saint-Genis-des-Fontaines.

Présent·es : Mme Nathalie REGOND-PLANAS, *Maire*, Mme Monique MASGRAU, M. Jean LAURENT, Adjoint·s, Mme Aurélie SIRJEAN, M. Francis BERTHELIER, M. Roger GARDEZ, M. André COSTARD, Mme Françoise BEY-BELOT, M. Christian JASINSKI, Mme Dominique BERCAÏTS, Mme Catherine CABIRON, M. Anthony CROUZET, Mme Françoise PELET-FOUCHÉ, M. Didier CHOPLIN, Mme Annick GAYTON, M. Pascal NICOLAS, Mme Bernadette LEVELEUX, M. Jean-Michel BORSNAK, Mme Anne GUEZENNEC, *Conseillers Municipaux*.

Absent·es : Mme Antoinette SANCHEZ, Mme Bénédicte ENJALBERT, Mme Patricia EGEA, M. Pierre FONTANA

Procurations : Mme Antoinette SANCHEZ à Mme Nathalie REGOND PLANAS, Mme Bénédicte ENJALBERT à Mme Françoise BEY-BELOT, Mme Patricia EGEA à Mme Monique MASGRAU, M. Pierre FONTANA à M. Pascal NICOLAS

Secrétaire de Séance : M. Francis BERTHELIER

VU la délibération du 27 Février 2025 déterminant le nombre d’adjoint·es;

Madame la Maire

RAPPELLE QUE le nombre des Adjoint·es au Maire de la Commune a été fixé à cinq ;

INFORME du rang des adjoint·s dans le tableau suite à la démission de Monsieur Sylvain VIVES ;

Madame Antoinette SANCHEZ et Monsieur Jean LAURENT sont, respectivement, 3^{ème} et 4^{ème} Adjoint.

Après la démission de Monsieur Sylvain VIVES, ces deux Adjoint·s remontent dans le tableau et deviennent 2^{ème} et 3^{ème} Adjoint.

1 ^{er} rang	Monique MASGRAU
2 ^{ème} rang	Antoinette SANCHEZ
3 ^{ème} rang	Jean LAURENT

Il y a donc lieu de procéder à l’élection de deux nouveaux Adjoint·s qui occuperont respectivement le 4^{ème} et 5^{ème} rang dans l’ordre du tableau des adjoint·s.

CONSIDERANT que les Adjointes sont élus au scrutin de liste à majorité absolue, que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 066-216601757-20250227-03202527022025-DE

Madame la Maire invite les membres du Conseil Municipal à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des deux adjointes.

Après un appel à candidature. Madame la Maire constate qu'une seule liste candidate aux fonctions de 4^{ème} adjointe et 5^{ème} à la Maire a été déposée :

*SIRJEAN / BERTHELIER

Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

M. André COSTARD et M. Anthony CROUZET sont désignés comme assesseurs.

Chaque Conseiller Municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

Nombre de votants	23
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
Nombre de bulletins blancs :	05
Nombre de bulletin nuls :	00
Nombre de suffrages exprimés :	18
Majorité absolue :	12

La liste SIRJEAN/BERTHELIER a obtenu 18 voix.

La liste SIRJEAN/BERTHELIER ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés Adjointes au Maire à compter du 27 Février 2025 :

- SIRJEAN Aurélie, 4^{ème} Adjointe au Maire
- BERTHELIER Francis, 5^{ème} Adjoint au Maire

Madame la Maire

PRESENTE le nouveau tableau des Adjointes avec leur rang respectif ainsi que le nouveau tableau du Conseil Municipal :

1 ^{er} rang	Monique MASGRAU
2 ^{ème} rang	Antoinette Sanchez
3 ^{ème} rang	Jean LAURENT
4 ^{ème} rang	Aurélie SIRJEAN
5 ^{ème} rang	Francis BERTHELIER

La Maire



Nathalie REGOND PLANAS

Certifié exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture

En date du

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication devant le tribunal administratif de Montpellier. Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquiescer la contribution pour l'aide juridique

ARRONDISSEMENT
CERET

Effectif légal du conseil municipal
23

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ⁽¹⁾	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	REGOND PLANAS Nathalie	08.01.1968	Mars 2020	
Adjointe	Mme	MASGRAU Monique	30.05.1958	Mars 2020	
Adjointe	Mme	SANCHEZ Antoinette	24.12.1954	Mars 2020	
Adjoint	M	LAURENT Jean	19.12.1941	Mars 2020	
Adjointe	Mme	SIRJEAN Aurélie	12.06.1976	Mars 2020	
Adjoint	M	BERTHELIER Francis	16.10.1956	Mars 2020	
CM	Mme	EGEA Patricia	25.09.1972	Mars 2020	
CM	M	GARDEZ Roger	14.05.1942	Mars 2020	
CM	Mme	ENJALBERT Bénédicte	11.03.1983	Mars 2020	
CM	M	COSTARD André	21.08.1950	Mars 2020	
CM	Mme	BEY-BELOT Françoise	31.10.1950	Mars 2020	
CM	M	JASINSKI Christian	01.02.1955	Mars 2020	
CM	Mme	BERÇAÏTS Dominique	27.12.1956	Mars 2020	
CM	Mme	CABIRON Catherine	23.08.1948	Mars 2020	
CM	M	CROUZET Anthony	08.10.1974	Mars 2020	
CM	Mme	PELET-FOUCHÉ Françoise	17.02.1946	Mars 2020	
CM	M	FONTANA Pierre	26.01.1948	Mars 2020	
CM	M	CHOPLIN Didier	16.12.1954	Mars 2020	
CM	Mme	GAYTON Annick	18.05.1956	Mars 2020	
CM	M	NICOLAS Pascal	15.11.1960	Mars 2020	
CM	Mme	LEVELEUX Bernadette	06.11.1943	Mars 2020	
CM	M	BORSNAK Jean-Michel	14.10.1962	Mars 2020	
CM	Mme	GUEZENNEC Anne	31.03.1950	Mars 2020	

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

